

Le miel des Cévennes a son IGP

LANGUEDOC-ROUSSILLON — Le miel des Cévennes s'est vu reconnaître une indication géographique protégée (IGP) de la Commission européenne, rejoignant 1.200 autres produits européens ou internationaux. Environ 70 producteurs présents dans plus de 200 communes des Cévennes récoltent 150 tonnes chaque année.



Biosphoto/AFP

